



Etat des lieux non remis par l'agence

Par **Adler**, le **27/11/2012** à **15:07**

Bonjour,

Le 15 décembre 2011, mon mari et moi rendons notre appartement. L'agent immobilier commanditer par le propriétaire fait l'état des lieux de sortie puis nous informe que ce document nous sera envoyé dans un délai d'un mois. A ce jours nous n'avons toujours rien reçu, ni état des lieux de sortie, ni nouvelles de la caution.

Petites infos complémentaires : la propriétaire qui a fait le contrat de location à l'entrée est décédée, pendant un an nous avons payé le loyer à un notaire. Le nouveau propriétaire nous ignorons son nom et l'agent immobilier a omis de nous remettre une carte de visite.

Bref nous sommes de vrai pigeons....

Notre programme du moment : 1) voir le notaire si nous pouvons avoir plus d'infos
2) voir le nouveau locataire pour avoir les infos....

Que pouvons nous faire de plus ?